



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LE 1er SYNDICAT EN FRANCE, Y COMPRIS CHEZ LES CADRES

TÉLÉTRAVAIL: LA GRANDE HYPOCRISIE

L'accord : jusqu'à **2 jours de télétravail**

La directive : **4 jours de présence** sur site

L'esprit de l'accord de 2024 est bafoué

LA CFDT AGIT

30
avril

Alerte et d'un sondage auprès des salariés.



9
juin

Proposition d'une intersyndicale



10
juin

Lettre ouverte à Guillaume Faury



25
juin

Pétition nationale, **2000 signatures** à ce jour !



30
juin

Contestation chez Airbus SAS.



NOS BÉNÉFICES À MAINTENIR JUSQU'À 2 JOURS



LA RESPONSABILISATION : Meilleur Engagement des Salariés



LA SOUPLESSE entre vie privée et Professionnelle



LE POUVOIR D'ACHAT : Reduction des dépenses de transport



L'ÉCOLOGIE: Reduction des émissions de CO2

LE DOUBLE DISCOURS

"Vous avez le droit de demander 2 jours de TT par semaine, mais votre Manager n'a plus le droit d'accepter"



Les managers directs en première ligne, **perdent leur pouvoir de décision** sur l'organisation de leurs propres équipes.

**VOUS ÊTES CONCERNÉ-E ?
VOTRE RETOUR EST ESSENTIEL !**



Si vous êtes concernés par une demande de réduction de votre temps de télétravail, **remontez-nous la justification** donnée par votre manager direct.

NOS REVENDICATIONS



RETRAIT DE CETTE DIRECTIVE



APPLICATION PLEINE ET ENTIÈRE DE L'ACCORD



RESPECT DU DIALOGUE SOCIAL

**UNE QUESTION ?
NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !
RENCONTREZ-NOUS !**

SAS au B43, au B75, mail syndicat.cfdt@airbus.com

OPS au M65, mail syndicat.cfdt-toulouse@airbus.com

Apps sur Android Play store / mots clés : CFDT AIRBUS AVIONS

SUIVEZ-NOUS !

cfdt-airbusavions.com



Cfdt:

Le tract papier est le seul moyen de communication autorisé pour les syndicats chez Airbus. Papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.



Télétravail : La Grande Hypocrisie

Le 9 juin dernier, la Direction Générale a annoncé unilatéralement la réduction du télétravail à 1 seul jour par semaine en invoquant les défis industriels du groupe. Si les salariés partagent pleinement ces enjeux, cette décision suscite une profonde incompréhension.

L'action de la CFDT

La **CFDT** a été la première à prendre ses responsabilités pour défendre vos acquis :

- Dès le 30 avril : Alerte et réalisation d'un sondage auprès des salariés
- Le 9 juin : Prise de contact en vue d'une intersyndicale, sans succès
- Le 10 juin : Lettre ouverte à Guillaume Faury.
- Le 25 juin : Lancement d'une pétition; 2 000 signatures collectées à ce jour.
- Le 30 juin : Rassemblement au B80 Airbus SAS.

Le double discours : des managers privés d'autonomie

La Direction affirme que l'accord de 2024 reste applicable. Ce message est relayé par certaines Organisations Syndicales. Pourtant, l'accord prévoit jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine et la directive du PDG, demande 4 jours de présence sur site par semaine.

- Les managers directs se retrouvent en première ligne, contraints par la Direction d'imposer une limitation à 1 jour de télétravail.
- Ils perdent leur pouvoir de décision sur l'organisation de leurs propres équipes.

“Vous avez le droit de demander 2 jours de TT par semaine, mais votre Manager n'a plus le droit d'accepter”

L'esprit de l'accord de 2024 est bafoué : cette hypocrisie détruit la confiance dans le dialogue social.
Si vous êtes concernés par une demande de réduction de votre temps de télétravail, remontez-nous la justification donnée par votre manager direct.

Nos revendications : pleine et entière application de l'accord

Maintenir jusqu'à 2 jours de télétravail est une solution équilibrée qui favorise :

- La responsabilisation des salariés : plus d'engagement, d'efficacité, de concentration et une meilleure qualité de travail.
- La souplesse : un véritable atout pour concilier vie personnelle et vie professionnelle, pour maintenir l'attractivité des jeunes générations
- Le pouvoir d'achat et l'écologie : une réduction bénéfique des transports, des dépenses individuelles et des émissions de CO2.

Nous demandons le retrait de cette directive qui limite le télétravail à 1 jour par semaine, ainsi que l'application pleine et entière de l'accord.

La **CFDT soutient et accompagne les salariés et les managers face à cette situation.**

**UNE QUESTION ?
NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !
RENCONTREZ-NOUS !**

SAS au B43, au B75, mail syndicat.cfdt@airbus.com

OPS au M65, mail syndicat.cfdt-toulouse@airbus.com

Apps sur Android Play store / mots clés : CFDT AIRBUS AVIONS

SUIVEZ-NOUS !
cfdt-airbusavions.com

